
Le Comité ZIP coordonnera la gestion intégrée du Saint-Laurent aux Îles-de-la-Madeleine!

Îles-de-la-Madeleine, le 22 septembre 2014 – C'est avec fierté et beaucoup d'enthousiasme que le Comité ZIP des Îles a signé, le 5 août dernier, une toute première convention de financement avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC) afin de coordonner les travaux de la Table de concertation régionale-TCR qui sera formée aux Îles. Cette importante étape permettra d'entamer la Gestion intégrée du Saint-Laurent-GISL pour le secteur des Îles-de-la-Madeleine.

Cette annonce, selon Mme Lucie d'Amours, présidente du Comité ZIP « Représente une belle reconnaissance du ministère ainsi que de la municipalité des Îles envers l'organisme. Cette nouvelle activité de concertation s'inscrit en continuum avec les travaux réalisés par le Comité ZIP depuis sa création, notamment en ce qui a trait à l'approche participative des usagers afin de mieux connaître, protéger et développer les milieux associés au golfe du Saint-Laurent, de façon durable ».

Depuis le début des années 2000, la nécessité de démarches participatives a été bien démontrée et la participation citoyenne représente un atout majeur dans le processus de concertation puisqu'elle favorise une responsabilisation citoyenne. L'implication des acteurs de la collectivité tisse, au fil du temps, un partenariat étroit et complémentaire avec les instances municipales, ministérielles et les autres acteurs du milieu. Ces partenariats contribuent ensuite au développement harmonieux des activités dans le milieu, tant entre elles qu'avec l'environnement.

Le Saint-Laurent est d'une très grande complexité et il est difficile de déterminer les règles de base qui intègrent l'ensemble des facteurs qui le constitue. Il est donc très important de prendre en compte les rôles, non seulement écologiques, mais économiques et sociaux de la dynamique des écosystèmes qui y sont liés. Le golfe et ses ressources sont intimement liés à notre mode de vie d'insulaire, supportent notre économie, nous nourrissent et créent un sentiment d'appartenance à un milieu où il fait bon vivre!

Tout comme l'est le Comité ZIP, la TCR, constituera un mécanisme reconnu et supporté par l'entente Saint-Laurent, étant une voie d'échanges ouverts et constructifs d'information favorisant des liens entre les divers acteurs, facilitant des processus de consultation du milieu, bonifiant des investissements réalisés dans le milieu et alliant économie, environnement et valeurs culturelles. Tel mode de fonctionnement favorise le ralliement des usagers et des intervenants de l'environnement et de l'économie, afin d'harmoniser le développement économique avec la protection et la mise en valeur du milieu naturel et cela, dans une perspective de développement durable.

- 30 -

Le Comité ZIP (Zone d'Intervention Prioritaire) des Îles-de-la-Madeleine est un organisme environnemental de concertation, à but non lucratif, qui fait partie d'un réseau québécois de 13 comités ZIP. Il a pour rôle principal de promouvoir la connaissance du Saint-Laurent (fleuve, affluents et golfe) et de favoriser la mise en œuvre des initiatives locales en matière de protection, de restauration, de conservation et de mise en valeur des usages et des ressources du Saint-Laurent, compatibles avec un développement durable.

Source et informations : Yves Martinet, directeur et Lucie d'Amours, présidente
Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
Tél/Fax. : 418-986-6633
Courriel : martinet@zipdesiles.org
Site électronique : <http://www.zipdesiles.org>
Page Facebook : <https://www.facebook.com/ComiteZipDesIles>